

Permanences

Commune de Retiers

CAF : Tous les vendredis de 14h à 16h (bureau n°1) sauf pendant les vacances scolaires. Uniquement sur RDV sur le site de la : caf.fr ou 3230

CLIC : Tous les jeudis de 9h à 12h (bureau n°1). Sur RDV au 02 23 55 51 44

Consultation des nourrissons : 2 permanences (une pour la Consultation et une pour la pesée). Renseignement des dates auprès du CDAS Janzé - 02 22 93 68 00

CPAM : Plus de permanence à Retiers. Accueil les plus proches à Janzé et La Guerche de Bretagne. Sur RDV au 36 46

POINT INFORMATION JEUNESSE : Tous les mercredis de 14h à 17h30 à la Maison du Développement

Secours catholique : Ouverture de la boutique solidaire tous les samedis de 10h à 12h - Rue des Colonels Dein (près du presbytère). Le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h : ouverture du "local meubles", rue de la Tannerie. Contact : 06 31 82 22 74 ou sc240retiers@gmail.com

Architecte-conseil : une fois par mois - Prendre RDV en mairie

Assistante Sociale D.A.S : Le mardi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h, le 2ème vendredi de 9h30 à 11h30 à la maison du développement. A la mairie : le jeudi de 9h15 à 12h30, bureau 2. Prendre RDV au CDAS de Janzé - 02 22 93 68 00

Assistante Sociale M.S.A. : Centre Social de La Guerche - 02 99 96 22 44

Mutuelle Carac : Renseignements au 09 69 32 50 50

Roche aux Fées Communauté - Service Habitat : 1er et 3è vendredi de chaque mois - de 10h à 12H - Maison du Développement le 2è vendredi à Janzé et 4è vendredi à Martigné-Ferchaud - RV 02 99 43 64 87

C.I.C.A.S. : À Janzé, le 1er jeudi de chaque mois - 0820 200 075

Médecin C.H.S.P. : à l'ADMR de Retiers - RV : CHS - 02 99 33 39 00

Point Conseil Budget : tous les jeudis de 14h à 17h (semaine paire) aux Halles de Janzé Rendez-vous : 02 99 65 36 66 - zerodette35@afoc35.fr

Relais Petite Enfance (RPE) : Mardi, de 14h à 19h et vendredi de 13h30 à 16h30. Prendre RDV au 02 99 43 44 16

Conseiller en économie sociale et familiale : C.D.A.S. de Janzé - 02 22 93 68 00

Boutique de gestion : 1er et 3e mardis, de 9 h à 17 h - Maison du Développement - 02 99 86 07 47

Permanences juridiques (gratuites) : notaire et avocat - Prendre RDV au 02 99 43 64 87

Conseil départemental : Prendre RDV au 02 99 02 35 17 et informations sur www.ille-et-vilaine.fr

